



# BIBERONS

Le journal mensuel  
de la crèche de Gruissan

NOVEMBRE 2012  
N°130

# ET COUCHES

## Sommaire

Page 1

Informations  
aux parents

Activités du mois

Espace Mirguettes

Recette du mois

Dates à retenir

Nouveaux venus

Anniversaires  
à souligner

Page 2

Article du mois



## Activités du mois

Les jours raccourcissent. Le froid se fait un peu plus vif, pas de doute : l'hiver approche et, avec lui, de nouvelles couleurs, senteurs, sensations que les enfants découvriront au fil des activités de ce mois.

Outre les activités habituelles: médiathèque, éveil musical, patins à roulettes, gym, promenade, activités manuelles, jeux d'eau... mettre la crèche en habit de Noël occupera aussi pas mal de temps sur nos journées de Novembre.

## Informations aux parents

### Initiation premiers secours

Que faire si mon bébé s'étouffe ?

Mon enfant a chuté du toboggan !! Je crois qu'il s'est cassé la jambe !!

Mon bébé convulse !! Je lui donne un bain ?

Mon voisin vient d'avoir un malaise dans la rue !! Qui j'appelle ?? Qu'est ce que je fais ??

Une session a été proposée le mois dernier par

M.Lascombe mais les parents intéressés ne pouvaient se libérer ce jour là. Nous vous proposons donc un petit sondage afin de programmer cette formation un jour qui réponde au mieux à vos disponibilités :

Le cout de la session est de 30€.

Merci de ramener le formulaire ci-après avant le 15 novembre, nous le transmettrons.

## Recette du mois : Potage potimarron - Châtaignes

Avec cette recette de potage au potimarron et aux châtaignes, vous allez faire de vos bébés et de vos enfants (à partir de 18 mois) de véritables petits gourmets. Ce plat d'automne est original, permet de leur faire découvrir à la fois le potimarron et la châtaigne sous une forme moins répandue que les marrons grillés ou la crème de marron.

Vous pouvez bien sûr remplacer le potimarron par du potiron, de la courge ou de la citrouille, mais ce sera moins savoureux !

### Ingrédients

- 1/4 de potimarron
- 1 carotte
- 1 petit pot de crème fraîche
- 1 noisette de beurre
- 1/2 oignon ou une échalote

quelques marrons en conserve ou sous vide déjà cuits ou châtaignes fraîches que vous aurez

fait bouillir et épluchées.

quelques lamelles fines de comté

### Préparation

Après avoir émincé le 1/2 oignon ou l'échalote, le mettre à dorer dans une casserole avec un peu de beurre. Pendant ce temps, éplucher et couper la carotte et le potimarron en petits morceaux. L'ajouter dans la casserole et faire revenir à feu moyen une dizaine de minutes. Ajouter ensuite 1 litre d'eau et laisser mijoter une vingtaine de minutes à feu doux et à couvert.

Mixer avec votre pied à soupe. Ajouter alors la crème fraîche et les châtaignes cuites. Remettez à cuire 10 minutes à feu doux.

Servez en déposant quelques lamelles de comté ou du gruyère, ou encore du parmesan.

Vous pouvez ajouter quelques croutons dorés !

Les enfants vont adorer cette soupe originale et savoureuse.



## Bienvenus à Milan chez les moyens

## Dates à retenir

Les dates des visites médicales - Merci de mettre systématiquement le carnet de santé de votre enfant dans son casier :

Le jeudi 15 novembre; les vendredis 16, 23 et 30 novembre; les vendredis 7, 14 et 21 décembre; le jeudi 20 décembre.

## Espace Mirguettes

Merci à tous les nouveaux parents qui ont adhéré ce mois-ci à l'association. Une réunion de bureau se fera prochainement. Nous vous tiendrons informés.

## Anniversaires à souligner

Zia, Yanis, Nina et Lorette soufflent 2 bougies.

Léo, déjà 1 an.

Crèche de Gruissan

chemin F. Dolco

tél. 04.68.49.53.33



## INITIATION PREMIERS SECOURS

Je, M \_\_\_\_\_ et, ou Mme \_\_\_\_\_ suis intéressé(e) par la formation d'initiation aux gestes d'urgences et serais plutôt disponible :

Nombre de personnes intéressées : .....

Un samedi, toute la journée

Deux samedis après midi

Deux samedis matins

Trois soirées de 3h



# BIBERONS

Le journal mensuel  
de la crèche de Gruissan

NOVEMBRE 2012  
N°130

# ET COUCHES

## Article du mois : Les « colliers de dentition » en ambre.



Les « colliers de dentition » en ambre que les parents mettent autour du cou de leurs nourrissons pour prévenir les douleurs des poussées dentaires peuvent être dangereux, a averti la Société française de pédiatrie. Sur son site Internet, la société fait état d'une étude qui mentionne le risque d'étranglement ou d'inhalation des perles.

« Faire porter des colliers à de jeunes enfants est dangereux. Cette dangerosité doit être relayée par tous les professionnels de la petite enfance », écrivent les auteurs de l'étude dirigée par Isabelle Claudet, chef du service des urgences pédiatriques du CHU de Toulouse.

Depuis déjà plusieurs années, la PMI demande au personnel de crèche et aux assistantes maternelles de ne pas accepter des jeunes enfants parés de ces colliers. Plus de précisions dans cette article paru sur «Le Parisien» du 16 octobre 2012.

Les colliers de dentition pour bébé en ambre, servant à soulager leurs douleurs de dents, seraient dangereux.

La Société française de pédiatrie a mis en garde les parents, ce mardi 16 octobre, concernant d'éventuels risques.

Les colliers en perles d'ambre sont connus pour soulager la douleur des bébés, lorsque leurs dents poussent. Cependant, la Société française de pédiatrie a mis en garde les parents contre les risques d'étouffement et d'étranglement.

Les auteurs d'une étude sur le sujet, réalisée entre le mois de mars et juillet 2011, et retrouvée dans les archives des urgences en Pédiatrie de Montauban et de Toulouse, expliquent que les colliers sont parfois accompagnés de notices peu fiables, certaines vantant des vertus antalgiques non fondées.

D'autre part, le risque d'étranglement ou d'étouffement est bien réel. Plusieurs nourrissons se sont déjà étranglés en se coinçant dans un crochet ou dans le barreau d'un lit.

En France, une trentaine de décès ont été référencés en 2003. Depuis 2009, la Suisse a même interdit la vente de ces colliers.

Selon le Conseil de l'ordre des pharmaciens :

« Faire porter des colliers à de jeunes enfants est dangereux.

Cette dangerosité doit être relayée par tous les professionnels de la petite Enfance ».